

PROCES-VERBAL
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S. DE RETIERS
DU JEUDI 3 JUILLET 2025

*L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 3 juillet à 18 heures 30 minutes,
le Conseil d'administration légalement convoqué le 18 mars 2025 conformément aux articles
L 2121-9 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni, en session
ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Thierry RESTIF, Président du C.C.A.S.***

Quorum : 7

Nombre de membres : 13

Nombre de membres présents : 10

Nombre de votants : 10



Présents : 10

M. Thierry RESTIF (Président), Mme Isabelle ROLLAND, M. Henri AUBRÉE, M. Bertrand BLANDIN, Mme Isabelle DELONGLEÉ, Mme Muriel FERRÉ, Mme Valérie PEZON, M. Alfred GÉRARD, M. Joseph NEVEU, M. Marcel RUBIN.

Absents excusés : 3

Mme Zoé DELABOISSIÈRE, Mme Hélène GUICHARD, M. Jean-Yves HEINRY.

Pouvoir :

Secrétaire : M. Marie-Christine CHATELLIER a été nommée secrétaire de séance.

Les membres du Conseil d'Administration reconnaissent que les convocations ont été régulières et qu'une note de synthèse était bien annexée aux convocations.



ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 2 avril 2025
- 2) Demande de subvention – association « La Vauzelle »
- 3) Sorties seniors 2025 – Convention de partenariat avec le CCAS de Janzé
- 4) Compte-rendu des décisions prises par délégation
- 5) Questions diverses

Monsieur le Président ouvre la séance et soumet au Conseil d'Administration le PV de la réunion du 2 avril 2025, il est approuvé à l'unanimité.

2025-06 – Action sociale – Demande de subvention – Association « La Vauzelle »

Monsieur le Président présente le rapport suivant :

Rapport :

Par courrier du 19 mars 2025, l'association « La Vauzelle » a fait une demande de subvention d'un montant de **800 €** pour un séjour du 2 au 6 juin 2025, à la Maison d'Accueil de l'île blanche à Locquirec (29) pour un groupe de 7 personnes âgées à mobilité réduite accompagné par 2 professionnels de l'EHPAD de Retiers. (Pour mémoire 600 € en 2024).

Ceci exposé,

Le Conseil d'Administration, après en avoir discuté et délibéré, à l'unanimité,

⇒ **Accorde** une subvention de **600 €** à l'association d'animation « La Vauzelle ».

⇒ **Autorise** Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Président de séance,
Thierry RESTIF



La secrétaire de séance,
Marie-Christine CHATELLIER.



2025-07 – Action sociale – Sorties seniors 2025 – Convention de partenariat avec le CCAS de JANZÉ

Monsieur le Président présente le rapport suivant :

Rapport :

Depuis 2024, les CCAS de Janzé, Retiers, Brie, Essé et le Theil de Bretagne proposent des sorties à la journée ou demi-journée.

Pour 2025, deux sorties sont proposées aux habitants des 5 communes citées ci-dessus sous certaines conditions (âge, handicap, ressources...) :

- Le vendredi 13 juin, une sortie au Bistro Lab' à Coësmes, pour une sortie culturelle : un spectacle de théâtre et chansons « La robe à fleurs » ;
- Le mardi 16 septembre, une sortie à la mer à Pléneuf-Val-André, avec déjeuner au restaurant « Le Lipous » et une balade sur la digue l'après-midi.

Monsieur le Président invite les membres présents à prendre connaissance du projet de convention à mettre en place entre le CCAS de Janzé, porteur du projet, et chaque partenaire qui s'engage à informer les habitants, à collecter les inscriptions et à rembourser au CCAS de Janzé, au cas où les sorties seraient annulées faute d'inscrits.

Monsieur le Président demande au Conseil d'Administration de se prononcer sur cette convention avec les CCAS partenaires s'engageant dans le programme « sorties à la journée 2025 ».

Ceci exposé :

le Conseil d'administration, après en avoir discuté et délibéré,

➤ **Approuve** les termes de la convention de partenariat entre le CCAS de Janzé et le CCAS de Retiers, annexée à la présente délibération ;

➤ **Autorise** Monsieur le Président, ou son représentant légal, à signer ladite convention, ainsi que tout document s'y rapportant.

Le Président de séance,
Thierry RESTIF.



La secrétaire de séance,
Marie-Christine CHATELLIER.



Compte-rendu des décisions prises par délégation

➤ Aides financières non remboursables :

Le 12/05/2025 : 300 € (secours financier à fond perdu N° 1/2025)

Le 10/06/2025 : 80 € (aide alimentaire N° 04/2025)

Le 11/06/2025 : 30 € (aide alimentaire N° 05/2025)

Questions diverses

➤ Épicerie solidaire « Notre épicerie »

Inauguration le mardi 8 juillet à 18h en présence de M. Jean-Luc CHENUT, président du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine.

➤ Habitat senior

Monsieur le Président rappelle la réunion d'information et d'échange organisée le mercredi 9 juillet à 20h30 à la salle polyvalente ainsi que la diffusion à l'ensemble de la population d'un questionnaire via la lettre de Retiers.

➤ Sortie Secours Catholique

Le jeudi 10 juillet à la base de loisirs de la Rincerie à la Selle Craonnaise.

Fait à Retiers, le 7 octobre 2025.

Le Président du CCAS,
Thierry RESTIF.



La secrétaire de séance,
Marie-Christine CHATELLIER.



